

N° 118 AVRIL A JUIN 1980

SOMMAIRE

La Gérante : Henriette TACNET
8, rue Dalou
75015 PARIS

PRÉSIDENT : M. PARIS, 287, Avenue de la Division Leclerc, 92290 Chatenay-Malabry - SIÈGE SOCIAL : 19, Rue de l'Arbre-Sec, Paris-1er - C.C.P. 1844-02 Paris

UN REGARD NEUF A L'AGE DE LA RETRAITE

SAMEDI 26 AVRIL 1980 - CEREMONIE AU CAVEAU

Départ 8 h 30 sous un ciel gris ; il fait froid dehors mais pas dans les voitures, tout au moins dans celle qui me transporte.

Au bout de très peu de temps, inévitablement les souvenirs font surface. Comment ne pas se rappeler une double ration d'huile de foie de morue généreusement octroyée par Melle MELLOT ou la magistrale gifle reçue par une nullité en dessin ? et cela, raconté sans la moindre amertume.

Déjà la traversée du Hamel, puis de Cempuis. Où habitait donc M. ROGER ? et M. CHARRIERE ? et M. MERAT ? et M. BOUTE ? (bonjour Suzanne). ROLANDE, c'est là (bonjour Rolande) ; tiens, la poste était ici. Quelques erreurs cependant ; dame, c'est tout de même loin 50 ans en arrière !

Comme la campagne est verte ! et tous ces arbres en fleurs, blancs, rouges, roses, quel régal pour les yeux ! Tiens, la mare à Lebrun a disparu, ainsi que la grande croix qui semblait surveiller notre cour d'honneur.

La délégation des anciens se regroupe ; bonjours, embrassades, présentations. Comme tout le monde est aimable et souriant ! et pourtant, je ne connaissais presque personne un instant avant.

Nous nous dirigeons, par la grande allée, jusqu'au Caveau pour l'hommage rendu à notre bienfaiteur : dépôt de gerbes et, surtout, de touchants bouquets de jacinthes des enfants qui avaient cueilli les fleurettes parfumées dans le bois alentour (depuis longtemps, les jacinthes poussent en liberté dans mon jardin où j'ai planté des pervenches chipées chez ma voisine).

Chacun se dirige tranquillement vers la salle des fêtes pour entendre la fanfare. Roger POULIQUEN, dans son allocution, a la bonne idée de nous rappeler les termes du testament de Gabriel PREVOST. Pardon, Roger, de ne pas t'avoir écouté jusqu'au bout (1) mais j'ai éprouvé le besoin d'aller jeter un oeil derrière les carreaux d'un certain atelier qui m'est particulièrement cher.

Autour du vin d'honneur qui nous fut offert, j'ai pu faire plus ample connaissance avec certains collaborateurs de Monsieur le Directeur qui s'est fait, ensuite, notre guide pour nous faire visiter ce qui était autrefois le dortoir Nord-Sud (garçons). Quel luxe et quel confort, mes amis ! coquettes chambres à 4 avec lavabos, douches et WC à part. Grandes baies sur le parc ou le bois. Une réflexion m'a échappé : "C'est presque trop beau !" Entre parenthèses, je retiens que les garçons, comme autrefois, sont favorisés par rapport aux filles, sur ce point du moins.

Visite aussi des futures salles de détente où les enfants pourront se rendre en toute liberté.

La liberté ! c'est l'impression qui se dégage de notre promenade. On aperçoit un groupe de sportifs sur le terre-plein, un autre groupe de fillettes qui jouent dans le parc mais pas de surveillants ni de coups de sifflet.

...

Et nous nous sommes retrouvés à table, dans une salle située vers les cuisines, c'est-à-dire près de la maison qui était celle du jardinier, Monsieur BIET (certains se souviendront peut-être que, pour l'appeler, sa femme criait "E... poux !" quand ce brave homme se trouvait au jardin.

Je ne sais jusqu'à quelle heure s'est prolongé le repas ; je n'ai pas songé une seconde à regarder ma montre, Monsieur le Directeur nous faisait oublier l'heure. J'ai paru parfois choquée, ce qui amusait mes compagnons. Certains faits et certaines situations me dépassaient nettement. Les changements survenus dans notre maison depuis 50 ans sont énormes. Par exemple, les 300 enfants que nous étions alors devaient inconsciemment éprouver le besoin de se sentir tous ensemble alors que, maintenant, la cour, le parc et le bois semblent déserts. Cependant, curieusement, j'ai ressenti une impression d'intimité malgré l'étendue du domaine. J'aimerais revenir en arrière pour être à nouveau à l'O.P. mais sans, pour autant, annuler mon "autrefois" ; vivre, en quelque sorte, une seconde fois.

Il a fallu tout de même nous quitter, à regret. Merci, Monsieur le Directeur, ainsi qu'à vos collaborateurs, pour ce bain de jouvence et merci pour tous vos efforts afin de permettre à notre maison de profiter au plus grand nombre possible d'enfants.

Et nous reprenons les voitures, toujours sous la pluie. Petit arrêt à Crèvecoeur pour prouver à Sébastienne CAMIER, qui y habite depuis toujours, que l'amitié cempuisienne n'est pas une formule. Sa joie de nous voir, alors qu'elle ne connaissait presque personne, faisait plaisir.

A nouveau, porte de la Chapelle, métro, et toujours sous la pluie mais, bizarrement, j'ai le coeur au soleil et, croyez-moi, c'est bon. Vive l'O.P., longtemps, toujours.

Denise MENTION-DESCOMBES

(1) La voici en son entier, l'allocution de Roger.

ALLOCUTION - CEREMONIE AU CAVEAU

Monsieur le Directeur,
Mesdames, Messieurs,
Chers camarades jeunes et anciens,

La fidélité qu'engendre la reconnaissance est, aujourd'hui, une nouvelle fois concrétisée par notre présence en ce havre de paix où repose celui à qui nous devons tant, j'ai nommé Gabriel PREVOST.

Des générations d'orphelins, de déshérités de l'existence ont, grâce à lui et à ceux qu'on ne peut dissocier de son oeuvre, notamment Ferdinand BUISSON, Paul ROBIN, Charles DELON, Paul GUIHOT, trouvé en cette grande maison, la simple chance que la vie semblait vouloir leur refuser : être des enfants comme tout le monde, tels ceux qui ont leurs parents, l'harmonie du foyer et la compréhension de leur entourage.

Cher Gabriel PREVOST, vous avez dû vous rendre compte combien il est difficile de vouloir bien faire, combien d'incompréhension, d'embûches et de sarcasmes il vous a fallu surmonter pour mener votre tâche au but que vous vous étiez fixé.

...

Heureusement, si l'on en croit l'histoire, votre volonté était bien arrêtée ; il suffit de relire pour cela certains passages de votre testament, où il est dit :

" Ceci est mon testament :
"
" Averti par l'état de ma santé qu'il est temps de prendre
" mes précautions contre une mort subite, je profite de la parfaite
" liberté d'esprit dont je n'ai pas cessé de jouir jusqu'à présent
" pour écrire mes dernières volontés bien arrêtées.
"
" Mon plus grand désir, retournant à Dieu, est d'assurer le
" maintien à perpétuité de l'oeuvre que j'ai entreprise il y a plu-
" sieurs années en fondant l'établissement de Cempuis.
"
" Tous les membres de ma famille sont assez riches pour n'avoir
" pas besoin de ma fortune, qui ne servirait qu'à leur donner du
" superflu, tandis qu'elle peut servir à sauver de la misère et du
" vice des milliers d'êtres humains.
"
" C'est pourquoi j'institue pour mon légataire universel le
" Département de la Seine à charge d'affecter la totalité de ma for-
" tune à l'entretien du plus grand nombre possible d'orphelins des
" deux sexes dans ma maison de Cempuis, sauf les legs particuliers
" dont je donnerai plus loin le détail. Je fais don au Département
" de la Seine de tout ce que je possèderai au moment de mon décès
" tant à Cempuis qu'à Paris, en meubles, immeubles, valeurs, créances,
" avec les prescriptions suivantes :
"
" 1°) Que le Département s'engage en acceptant ce legs à
" l'employer en totalité à l'entretien et au développement de
" l'orphelinat de Cempuis. Je ne veux pas que cet argent soit
" simplement versé dans les caisses de l'Assistance Publique pour
" être employé au gré de l'Administration ; j'entends qu'il soit
" perpétuellement et exclusivement affecté à la destination spéciale
" que je lui assigne.
"
" Par conséquent le Département de la Seine n'aliénera pas
" ma propriété de Cempuis.
"
" Je conseille de conserver le plus longtemps possible mes
" maisons de Paris, attendu que la vente ne donnerait pas sans doute
" le même produit que les revenus des locations.
"
" 2°) Que l'établissement ait toujours pour directeur, sous-
" directeur, instituteurs et institutrices des laïques, afin que les
" enfants de différents cultes y soient accueillis et traités d'une
" façon égale et sans esprit de secte.
"
" 3°) Enfin je nomme et constitue un comité de patronage des
" orphelins de Cempuis, qui n'aura point à s'occuper de la gestion des
" finances, si ce n'est pour constater chaque année que les fonds ne
" sont point détournés de leur destination.
"
" Mais ce comité aura les deux attributions suivantes :
"
" 1° - Choisir le directeur, le sous-directeur et l'institu-
" teur de l'établissement, sous réserve de l'approbation de l'Admi-
" nistration du Département de la Seine, et surveiller la marche de
" l'instruction et de l'éducation à Cempuis.

...

" 2° - Décider l'admission des enfants qu'on demandera à
" placer à Cempuis, sous réserve de la même approbation. Ce comité
" se composera de onze membres à vie. En cas de mort d'un des membres,
" le comité se complètera dans les trois mois en s'adjoignant un
" nouveau membre à vie.

Ici suit une liste de legs faits à diverses personnes (collaborateurs ou employés de Gabriel PREVOST et un petit neveu, Horace PREVOST).

Plus loin, au paragraphe 8, il désigne pour être son exécuteur testamentaire, avec la saisine légale, M. F. BUISSON, 166, boulevard Montparnasse.

Puis, la fin du testament :

" J'évince mes neveux, petits neveux et d'autres parents à
" un degré successible, excepté ceux portés sur mon testament écrit
" de ma main, en mon domicile à Cempuis, le vingt-cinq mars mil huit
" cent soixante-treize.

Il est bon et utile de remémorer ce que fut votre volonté dernière et de rappeler à l'Administration actuelle les obligations qu'elle a contractées en prenant en mains les affaires de l'ex-département de la Seine.

Il nous faut bien constater que de larges brèches ont été effectuées dans ces dispositions, car après la fusion du Comité de Patronage au sein de la Commission de Fonctionnement créée par le Département de la Seine, fusion qui donna à l'Administration le soin de se surveiller elle-même, il y eut enfin la décision prise par la Mairie de Paris de supprimer toutes les Commissions de Fonctionnement, et par conséquent celle de Cempuis.

La correspondance échangée avec le cabinet du Maire ne permet pas de penser, dans l'immédiat, au rétablissement de cette Commission.

Qui, désormais, peut s'opposer avec toute la force et la liberté de mouvement nécessaires aux décisions administratives, lorsque ces décisions vont à l'encontre des dispositions testamentaires ?

La réponse est simple : nous, Association des Anciens Elèves, qui regroupons tout ceux qui furent les bénéficiaires de votre générosité Gabriel PREVOST, et avec nous, tous ceux qui, en ayant apprécié tous les bienfaits, ont à coeur d'en assurer la pérennité.

Il faut venir grossir nos rangs pour nous aider dans cette tâche, car nous sommes le dernier rempart devant assurer la survie de votre oeuvre. Pour nous qui sommes vos enfants, Gabriel PREVOST, c'est un impératif auquel nous n'avons pas le droit de nous soustraire.

Le Conseil d'Administration que je représente ici au sein de cette délégation, suivi de l'Association toute entière, s'engage dès à présent sur ce chemin, ce sera notre manière de vous exprimer notre gratitude.

Monsieur le Directeur, nous savons que nous avons acquis votre confiance et votre amitié. Nous vous remercions de l'accueil chaleureux que vous nous réservez et nous savons que nous trouverons en vous un conseiller éclairé et bienveillant dans la tâche que nous entreprenons.

Roger POULIQUEN

LETTRE AU MAIRE DE PARIS ET REPONSES

Voici la lettre qui vous a été lue en assemblée générale le 13 janvier 1980, concernant :

1°) le centenaire de l'Institution G. Prévost,
2°) la suppression du poste d'assistante sociale auprès de Cempuis et des anciens élèves,
3°) une salle destinée à nos petites et grandes réunions tout au long de l'année,

et les réponses de la Mairie de Paris.

ooooooooooo

Paris, le 21 janvier 1980.

Monsieur le Maire,

Si, à brûle-pourpoint, cette question vous était posée : "Cempuis, qu'est-ce que ce nom d'un village du pays picard évoque pour vous ?" Vous répondriez que cela n'évoque rien, ou si peu de chose. Car, s'il en était autrement, comment expliquer que le Maire de Paris laisse sombrer cette oeuvre magnifique et généreuse dont le renom déferla sur la France entière pendant plusieurs décennies, porté par les hommes les plus illustres, telle la victoire du courage et de la grandeur sur l'obscurantisme !

En prenant en main la direction des Affaires de la Capitale de la France, c'est de tout ce qui fit son renom et son rayonnement dont vous chargiez vos épaules. L'Oeuvre des Orphelins de Cempuis, devenue par la suite l'Institution Départementale Gabriel Prévost (I.D.G.P.), fait partie de ce tout.

Il y aura cent ans en 1980, se créa, sous la tutelle bienveillante du Département de la Seine, grâce à son généreux donateur Gabriel Prévost, la première école de co-éducation des sexes - érigée en orphelinat - accueillant 300 enfants du Département de la Seine, filles et garçons de 5 à 16 ans, tous orphelins de père, de mère, ou bien des deux.

Ferdinand Buisson, Prix Nobel de la Paix en 1927, homme de coeur et de désintéressement, Président de la Ligue des Droits de l'Homme, bras droit de Jules Ferry, fut le père spirituel de cette école novatrice.

Eugène Pelletan, Sadi Carnot, Président de la République, Francis de Pressensé, Président de la Ligue des Droits de l'Homme, Ratisbonne, littérateur, tous hommes célèbres et respectés, veillèrent à l'application des dispositions testamentaires de Gabriel Prévost, suivis et encouragés par la suite par d'autres hommes dont la notoriété et la diversité d'opinions étaient une garantie de la haute valeur morale de l'Oeuvre. On relève Paul Langevin, Professeur au Collège de France, Léopold Bellan, Président du Conseil Général de la Seine, Anatole de Monzie, longtemps Ministre de l'Education Nationale, et tant d'autres, dont la liste est longue.

Des pays voisins ou lointains, comme la Roumanie, vinrent des éducateurs pour étudier sur place cette expérience unique en Europe.

Le rayonnement de cette école fut tel qu'il obligea ses détracteurs les plus acharnés - les novateurs bousculent toujours la somnolence de quelques uns - à se taire, car la réussite était totale.

...

Ces orphelins, issus de la classe laborieuse, se voyaient redonner leurs chances, allégés qu'ils étaient des problèmes de survie, et pouvaient mettre en valeur toutes les qualités qui leur étaient propres.

Tout d'abord, en tant qu'élèves participant aux compétitions sportives et culturelles, ils ont aidé au renom de l'Ecole. La fanfare de Cempuis provoqua et provoque encore l'émerveillement et l'enthousiasme, non seulement dans les grandes villes d'alentour, mais à Paris et sa banlieue, en province comme à Grenoble, à l'étranger comme à Bruxelles, Anvers, Jersey, se classant toujours dans le peloton de tête dans les concours de musique. Presque tous les chroniqueurs de l'époque ont loué les réussites de cette entreprise audacieuse. A l'épreuve du certificat d'études, le premier du canton a toujours été un Cempuisien ! .

Nombreux sont ceux qui percèrent dans la vie et se firent un nom, grâce au solide enseignement général reçu ainsi qu'à l'ouverture d'esprit qui caractérisait cet enseignement (ingénieurs en France et à l'étranger, peintres en renom, P.D.G. d'industrie, professeurs au Conservatoire National de Musique, Premiers Prix dudit Conservatoire, etc.).

Je rappellerai que, pour la Ville de Paris, le nom de Jules Bleu est celui d'un des premiers chefs de musique des Gardiens de la Paix (si ce n'est le premier). Or, Jules Bleu avait été élevé à Cempuis et y avait été musicien de la fanfare.

Il y a aussi la cohorte de tous ceux qui devinrent instituteurs et ouvriers en renom pour la finesse de leur travail et l'exemplarité de leur conduite.

Et maintenant, Monsieur le Maire, qu'en est-il de Cempuis ?

Si la guerre de 1914-1918 avait vu, après coup, l'Ecole de l'O.P. (l'I.D.G.P. maintenant) se conforter et s'épanouir, celle de 1939-1945, avec le régime de Vichy, lui a porté les premiers coups en rompant les dispositions qui en faisaient une école strictement neutre à l'égard de l'église.

Petit à petit, pierre par pierre peut-on dire, a commencé un démantèlement lent, mais tenace, comme si ses anciens adversaires, réveillés de leur torpeur, avaient entamé un travail de sape.

Sous l'apparence de mesures adaptées aux nécessités de l'heure, on a vu :

1°) les conditions d'admission des enfants être totalement chamboulées, tant en ce qui concerne l'âge d'admission des enfants que la qualité d'orphelin. On a osé affirmer qu'il n'y avait plus d'orphelins de père, ou de mère, ou des deux, alors que nous vivons une époque où plus que jamais les fondements de la famille sont ébranlés et les devoirs ravalés au niveau le plus bas,

2°) l'encadrement, dont le recrutement était précisé avec netteté, n'a plus rien à voir avec l'objectif fixé par le testataire et les accords initialement passés avec le Département de la Seine. Il s'ensuit une certaine laxité non conforme à l'esprit du donateur et de son exécuteur testamentaire,

3°) ateliers supprimés,

4°) enseignement que l'on comprime,

5°) effectif que l'on réduit,

...

6°) investissements que l'on refuse,

7°) réparations que l'on néglige,

8°) assistante sociale que l'on supprime,

et enfin, comble des combles, suppression de la Commission Spéciale de Fonctionnement qui ne s'est plus réunie depuis 5 ans au moins.

Il est vrai que dans cette Commission, le Président de notre Association, fondée en 1887, avait voix délibérative, et comme notre Association tentait d'endiguer le flot dévastateur, en supprimant la Commission, la voix était supprimée de ce fait.

L'indifférence administrative est en train de jeter sa chape de plomb sur ce qui a été une grande oeuvre de coeur, de dignité et de soutien aux plus déshérités de ceux qui sont devenus vos administrés, Monsieur le Maire.

Orphelins une première fois dès leur prime jeunesse, les Cempuisiens vont-ils l'être une seconde fois ? C'est la question que nous sommes en droit de nous poser, quand on voit que, même dans les choses les plus simples, votre Administration nous traite comme n'importe quelle association culturelle, sportive ou autre, en nous refusant par exemple les moyens d'organiser notre bal annuel, dont le produit est destiné à soutenir et aider les jeunes sortants, brutalement confrontés à l'entrée dans la vie parisienne, la plupart du temps sans aide de leur famille. Contrairement à ces autres associations, nous n'avons pas de possibilité de recours, et quand nous nous adressons à votre Administration, c'est comme lorsqu'un fils s'adresse à son père !

Il faut vous dire que le principe de base de notre Association est l'aide à l'adaptation à la vie active, apportée aux jeunes sortant chaque année ; aussi, toute entrave portée à notre activité a ses répercussions sur l'entraide entre anciens et jeunes Cempuisiens qui ont besoin d'un toit et d'un travail.

Ce que nous vous demandons, c'est donc :

1°) la remise en marche de la Commission Administrative de Cempuis,

2°) l'arrêt du démantèlement de l'Oeuvre qu'elle représente et une reprise en main des principes qui sont et doivent rester sa raison d'être,

3°) la reconsidération de toutes les suppressions ou "oublis" dont elle a fait l'objet, en fonction de l'importance de cette oeuvre et des vastes possibilités qu'elle offre,

4°) la désignation d'une assistante sociale chargée d'assumer la solution de problèmes d'adaptation que pose la sortie annuelle des jeunes Cempuisiens,

5°) que l'année 1980 ne se passe pas sans que soit dignement commémoré le centenaire de la fondation de l'Ecole, avec un éclat particulier, pour honorer ceux qui se vouèrent à sa réalisation et les représentants du Département de Paris à qui appartient la Maison.

J'ajouterai que nous espérons que soient données des instructions pour que nous soient facilitées les manifestations de notre Amicale d'Anciens Elèves de Cempuis, notamment en ce qui concerne l'organisation de notre bal annuel, normalement prévu pour la première quinzaine de mars 1980, levant l'objection qui nous est opposée que les Mairies annexes de Paris et en particulier celle du 5e Arrondissement qui nous accueillait depuis de nombreuses années

...

et dont notre Président vous a entretenu l'année passée, à savoir que "les salles des Mairies de Paris sont réservées, avril compris, pour les expositions culturelles". Le calendrier de nos activités, compte tenu des délais nécessaires à la préparation de cette manifestation d'une part, et l'expérience acquise par de nombreuses années quant aux chances de succès, nous obligent à choisir cette période ou à supprimer cette réunion qui a pour le but de notre Association une très grande importance, à moins que vous puissiez mettre à notre disposition une grande salle qui servirait à nos petites et grandes réunions tout au long de l'année.

J'ai la candeur d'espérer que cette lettre, franchissant tous les filtrages qui nous séparent, arrivera jusqu'à vous, car c'est là la chance qui nous est offerte d'être enfin entendus et compris.

Dans cet espoir, et vous assurant que nous sommes à votre entière disposition pour fournir toutes explications complémentaires nécessaires, je vous prie de croire, Monsieur le Maire de Paris, au nom de tous les anciens élèves de Cempuis, à notre profond respect et à notre reconnaissance anticipée.

Roger POULIQUEN

Vice-Président de l'Association
des Anciens Elèves de l'I.G.P.

VILLE DE PARIS
Cabinet du Maire

Paris, le 1er février 1980.

Monsieur le Président,

Je vous accuse réception de la lettre que vous avez adressée le 21 janvier dernier à M. le Maire de Paris, relative au fonctionnement de l'Institut Gabriel Prévost à Cempuis.

La municipalité connaît bien cet internat et n'a que de bonnes intentions à son égard.

La commission administrative pourra se réunir sur demande du Directeur et sur présentation d'un ordre du jour. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que des propositions soient faites en séance sur la célébration du centenaire de la fondation de l'école.

Quant au remplacement de l'assistante sociale mutée, les services de la Ville s'emploient activement à pourvoir le poste.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mes sentiments très distingués.

R. PRIEUR

VILLE DE PARIS
Cabinet du Maire

Paris, le 5 février 1980.

Monsieur le Président,

En complément à ma lettre du 1er février, j'ai le plaisir de vous annoncer la nomination de Mme GUTKNECHT (tél. 277.15.50 - poste 3932 ou 3933) à l'Institut Gabriel Prévost de Cempuis, en remplacement de l'assistante sociale mutée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mes sentiments distingués.

R. PRIEUR

PENTECOTE 1980 : L'article de "la Quille de l'O.P." sur la fête de la Pentecôte paraîtra dans le prochain "Cempuisien", agrémenté de quelques photos prises sur le vif. Les délais de développement et d'impression des photos sont responsables de ce petit décalage.

MON ANNIVERSAIRE A CEMPUIS

Il faisait un temps maussade et très triste, mais ce fut un très agréable dimanche, dont le climat m'était très particulier par rapport aux autres anciens. En effet, une fois de plus, ce dimanche de Pentecôte allait me faire commencer une nouvelle année, la 22e (dont 11 passées à l'O.P.). Ce fut d'abord cette minute de silence en hommage aux services rendus à l'O.P. par M. CHAPELAIN, en tant que professeur de menuiserie, avec lequel, pendant quatre ans, j'ai appris ce qu'était le travail du bois. Ce fut ensuite, après un bon mais trop long déjeûner, ce gâteau d'anniversaire seulement pour moi, geste très simple mais très touchant, avec seulement 4 bougies ; chacune d'elles en effet représentait un des dimanches de Pentecôte où tombait mon anniversaire : 58, 69, 75 et 80.

Puis la journée continua par le traditionnel spectacle dans la salle des fêtes. C'est avec une heure de retard que fut servi le repas du soir. Cette soirée se termina pour certains devant le feu de camp et pour d'autres au bal, qui avait lieu à Cempuis.

Lundi matin, après avoir passé une assez bonne nuit, il fallut déjà penser au retour. Pour une fois, le soleil était au rendez-vous. Il fallut démonter la tente avec beaucoup de regret, en se disant : "Il faudrait que le temps s'arrête pendant cette période de la Pentecôte". Beaucoup d'anciens étaient déjà partis quand arriva le déjeûner du lundi midi, tout aussi succulent que les deux repas du dimanche.

Sur mon cyclomoteur, je quitte tristement le terrain ayant servi de camping pendant ces quelques jours, après avoir salué les derniers campeurs. Avant de reprendre la route de Paris, je m'arrête au petit cimetière de Cempuis pour rendre un dernier hommage à M. CHAPELAIN. Puis le plus difficile commence, pour le retour à Vincennes. En cours de route, des anciens me font des appels sonores. Lorsque j'arrive chez moi, j'ai encore les larmes aux yeux. Oh ! je sais très bien ce que beaucoup penseront : je suis un peu sentimental. Mais, que voulez-vous, une petite partie de mon coeur est restée à l'O.P.

Jany LUCAS

LOINTAINS SOUVENIRS

Le premier couplet de "Souvenirs d'Enfance", mélodie de Frédéric BERAT, parue dans notre "Bulletin de l'Association" n° 60, décembre 1907, se termine ainsi :

Les souvenirs d'enfance
Ne s'effacent jamais
Les souvenirs d'enfance
Ne s'effacent jamais

Dans ma retraite forcée il arrive parfois, dans des périodes de calme, que mes pensées se reportent bien des années en arrière,

...

d'où le sujet de cet article qui se situe il y a ... 85 ans.

C'était le 2 août 1895, j'avais 6 ans et 4 mois, je me trouvais à la gare du Nord en compagnie d'autres enfants (20 au total). Futurs camarades, nous prenions le train pour Grandvilliers sous la conduite de Melle Zélie TETEWIDE, institutrice de la classe enfantine. Je me souviens que, ce jour-là, il pleuvait beaucoup et que nous avons fait à pied le chemin de Grandvilliers à l'Orphelinat et qu'en arrivant, en fin d'après-midi, j'ai été mis au lit (peut-être d'autres gamins également) par les soins de Mme CREANCIER, professeur de corset. Son mari, quelques années plus tard, fut mon professeur en typographie, métier que j'ai exercé jusqu'à l'âge de ma retraite. C'est une raison de plus pour me souvenir de mes débuts relatés dans ces lignes.

Quelques jours plus tard, dans ma petite tête, j'ai toujours pensé à quatre ou cinq jours, mais, depuis, j'ai retrouvé la date exacte dans le "Bulletin de l'O.P." de l'époque ; c'était douze jours plus tard que nous partions en vacances au bord de la Manche, à Boulogne-sur-Mer ; il faut vous dire qu'en 1895 et 96, le pavillon "Ernest Rousselle", sur la falaise de Mers-les-Bains, était en construction. C'est la raison pour laquelle, ces deux années là, nous avons déserté le pavillon "Paul Robin" pour une autre résidence et étions logés dans un lycée de Boulogne pendant tout notre séjour. Pour un petit Parisien de Belleville dont la mère était veuve avec quatre garçons, c'était tout à fait inespéré.

Mais pour rejoindre cette villégiature, c'était moins direct que pour Le Tréport, car il fallait changer deux fois de train. D'abord à Abancourt pour prendre la ligne Rouen-Amiens, puis, dans cette dernière ville, la ligne directe de Paris-Boulogne-sur-Mer. Un détail dont je me souviens très bien, c'est qu'à Amiens, il nous fallait attendre un bon moment et que, comme beaucoup, nous étions assis à même le sol et je m'étais endormi.

Dans mes recherches, j'ai retrouvé un récit de l'époque, d'après les rédactions des élèves ; je vous livre quelques extraits sur notre passage à Amiens.

"Arrivés à Amiens vers midi, il s'agissait de déjeûner.
" On nous avait indiqué pour caravansérail une école très éloignée
" de la gare. Nous y allons au pas de course ; nous n'y étions pas
" attendus.

"Ce petit incident de voyage dont nous ne fîmes qu'une
" risée avait eu pour cause un malentendu assez bizarre. La muni-
" cipalité d'Amiens nous avait assigné, tout d'abord, cette école
" de la rue Notre-Dame, où quelques dispositions devaient être prises
" pour nous recevoir. Mais, l'inspecteur le lendemain se ravisait,
" il avait trouvé bien mieux, une autre école, celle de la rue Saint-
" Roch, plus rapprochée de la station.

"Mais à Amiens, il y a deux gares ; arrivés à la première
" où le train stationne, on nous a dit de poursuivre notre route
" jusqu'à la seconde. Là, personne ne nous attend ; point de guide,
" on ne sait où aller. Bref, après un moment d'hésitation, on se
" décide à nous conduire au local désigné en premier lieu, où nous
" ne trouvons rien, naturellement.

"Mais ce petit désagrément aurait pu avoir des conséquences
" plus fâcheuses en dérangeant complètement notre itinéraire et nous
" faisant arriver à Boulogne assez tard dans la nuit, mourants de
" faim, rien de prêt pour le coucher. Heureusement ce malheur - un

...

" vrai malheur cette fois - nous fut épargné par la bienveillance
" du chef de gare qui voulut bien accrocher nos wagons à l'express
" partant une demi-heure après le train réglementaire que nous avions
" manqué.

Je ne vais pas vous raconter plus en détail notre séjour à Boulogne qui était, naturellement, promenades et jeux sur la plage, concerts donnés par la fanfare dont le dernier le 7 septembre au théâtre municipal de Boulogne-sur-Mer.

Et je prends la suite de mes souvenirs, parmi lesquels "le premier bain" quelques jours après notre arrivée. Mon "petit père" (1) m'a pris sur ses épaules et, en me tenant bien entendu, m'a trempé dans le bouillon. Je ne me souviens pas de ma réaction, mais toujours est-il que j'avais, bien plus tard, pris goût aux bains de mer.

Ce n'est que le 9 septembre que nous regagnames Cempuis, après une absence de 27 jours ; et je puis vous assurer que ce retour s'effectua sans incident.

C'est seulement le premier dimanche d'octobre que j'ai eu la visite de ma mère. Si mes souvenirs à ce sujet sont flous, je puis tout de même vous raconter une petite anecdote dont ma mère m'a fait le récit quelques années plus tard.

Avant de venir à Cempuis pour la première fois, elle avait dit à son beau-frère (le frère de mon père), qui s'était occupé de mon admission à l'O.P. "si mon enfant s'embête, je le ramène à Paris". Le soir, au retour, mon oncle, naturellement, l'attendait à la gare du Nord pour avoir les dernières nouvelles. "Alors, comment as-tu trouvé le gamin ?" Ma mère, les larmes aux yeux lui avoue : "Il m'a dit : vas-tu bientôt t'en aller, que j'aille jouer avec mes camarades" "Alors, tant mieux", dit mon oncle, c'est une preuve qu'il ne s'embête pas. Et c'est ainsi que j'ai passé près de dix ans à l'O.P. et que j'en ai gardé un excellent souvenir.

Marcel MARANDE

(1) Mon "petit père", bien connu des Cempuisiens d'un certain âge, était mon ami URBAN Albert qui, à différentes reprises, fut membre du Comité de l'Association et termina comme président. Je fus son successeur à ce dernier poste.

TRENTE FRANCS

JE ME PRESENTE : Cotisation annuelle pour l'Association des Anciens Elèves de l'Institution Départementale Gabriel Prévost. Vous connaissez ? Bien sûr, je ne suis pas très importante et c'est pour cela qu'on m'oublie facilement... Vous pensez, je ne vaux pas grand'chose : à peine 2 entrées de cinéma, une petite place de théâtre ou encore 2,50 F par mois ! c'est dérisoire ! pourtant j'existe et je ne veux pas disparaître.

A QUOI JE SERS ET QUAND : Je rends de multiples services, tout au long de l'année : Je suis généreuse, utile et inépuisable. Je représente l'envoi de la circulaire, l'enveloppe et le timbre pour l'As-

...

semblée Générale de janvier, ensuite pour le bal, puis pour la Pentecôte, puis pour le banquet, sans compter les imprévus et aussi le bulletin "Le Campuisien" plusieurs fois par an ; c'est encore le papier, l'encre, l'entretien de la machine, la grande enveloppe et le timbre. Je vous offre en prime tous les Campuisiens qui se dévouent dans toutes ces tâches et en plus qui postent ces courriers pour qu'ils vous parviennent, chez vous, dans les meilleurs délais, pas toujours avec les bonnes adresses hélas !

Maintenant, prenez votre temps pour faire l'addition.

C'est fait, non, ne recomptez plus, l'opération est bonne vous ne vous êtes pas trompés, je déborde énormément, j'ai un coeur en or !

Alors, puisque vous avez compris ce que je fais, pensez à moi tous les ans, ne m'oubliez plus jamais, laissez-moi vivre aussi longtemps que durera l'Association...

Mais, à propos, as-tu pensé à nous indiquer ta nouvelle adresse ?

Prenez vite votre crayon, remplissez un chèque postal pour le compte n° 1844-02 Paris ou un chèque bancaire, libellé à l'ordre de l'Association des Anciens Elèves de l'I.D.G.P., que vous enverrez à Gérard ARNOLDY - 65, avenue Laplace - 94110 ARCUEIL, ou mieux encore, si vous venez à la Pentecôte et aux autres réunions campuisiennes, vous pourrez régler sur place.

Une dernière chose, je ne suis pas méchante ni rancunière. Même si vous m'aviez abandonnée depuis de nombreuses années, je ne vous en tiendrai pas rigueur. Je vous laisse le libre choix de régler l'arriéré en totalité ou en partie ou pas du tout, selon vos possibilités.

Merci d'avance et à bientôt...

Alain FOURRIER

AVIS IMPORTANT

Le Campuisien va changer d'aspect. Vous y trouverez des photos, des chansons avec leur musique en plus de tous les articles que vous voudrez bien nous faire parvenir. Bien entendu, il sera plus onéreux que naguère. Aussi, à la dernière réunion du Comité, avons-nous été contraints de prendre la décision de ne plus envoyer notre journal aux anciens qui, quoique inscrits sur nos listes d'adresses et le recevant régulièrement, oublient ou ne se croient pas obligés de payer une cotisation - et il y en a beaucoup, nous vous l'assurons.

Une lettre sera envoyée à chacun de ces négligents et sans réponse rapide de leur part, nous nous verrons dans l'obligation de leur supprimer l'envoi du Campuisien.

LE COMITE

NOUVELLES MUSICALES DE CEMPUIS

COMPOSITION DE L'ORCHESTRE DE CUIVRES DE L'I.G.P. DE CEMPUIS

1ers bugles :	KRAMP Nicole KRAMP Claudine DJELID Myriam MORICE Patricia MAZUR Nathalie
2es bugles :	RIBEIRO Arracelli RIBEIRO Isabelle GOUVERNEUR Laurence LEROUX Thierry N'DIAYE Moussa
1ers cornets :	BERNABLE Evelyne LEBON Patrick
1res trompettes :	PAGO Jean-Luc IBNOU Tourya N'TSABOU Alexandre
2e cornet :	GUINGAND Jean-François
2es trompettes :	LAMBERT Serge FORT Eric
Trombones :	LEFEVRE Frédéric N'TSABOU Pierre
Cors :	BODOLEC Jean-François BODOLEC Michel
Altos :	VIROLAN Marie-Dominique BAHOU Frédéric
Baryton :	LEBEGUE Serge
Basses :	LEVEQUE Gilles BOIDY Michel ERAMBERT Eric
Contrebasse :	DOREE Maurice
Percussion :	ESOR Eric IBNOU Hamid N'DIAYE Omar

13/01/80 - CONCOURS DES JEUNES SOLISTES - NIVEAU DEPARTEMENTAL Compiègne -

Bugles :	DJELID Myriam (sélect. inter.) KRAMP Claudine
Cornet :	LEBON Patrick (sélect. inter.)
Trompette :	IBNOU Tourya (sélect. inter.)
Cor :	BODOLEC Jean-François (sélect. inter.)
Baryton :	LEBEGUE Serge
Basse :	DOREE Maurice

02/03/80 - CONCOURS DES JEUNES SOLISTES - NIVEAU INTERDEPARTEMENTAL Creil -

Bugle :	DJELID Myriam
Cornet :	LEBON Patrick
Trompette :	IBNOU Tourya
Cor :	BODOLEC Jean-François (sélect. nationale)

Le 20 avril 1980, Jean-François BODOLEC participera à la finale nationale qui aura lieu au Lycée Verlomme à Paris 15e.

DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

Nouveau sociétaire : Didier ESTEVE - 14 ter, rue de la Division Leclerc - 91300 MASSY.

Mariages - Nous avons le plaisir de vous faire part :

- du mariage de Sylvie COMPEROT, fille de nos amis Jean et Lulu, avec M. Gilles BUHL qui a été célébré le 26 avril 1980. Voeux de bonheur aux jeunes époux et félicitations aux parents
- et du mariage d'Alain MENDEZ, fils de M. et Mme MENDEZ (M.-Th. JOBINEAU) avec Melle Annick DESOIZE, qui a été célébré le 21 juin 1980. Voeux de bonheur aux jeunes époux et félicitations aux parents.

Naissance : Mme et M. Alain BARBIER sont heureux de vous annoncer la naissance, le 11 avril 1980, de leur fils prénommé Alexis. Que les heureux parents et grands-parents (Jean-Jacques et Solange) trouvent ici nos félicitations, et nous souhaitons la bienvenue au bébé.

Décès

- Nous avons le chagrin de vous faire part du décès, à l'âge de 18 ans, le 24 janvier 1980, de Patrick RENAUDIN, fils de notre camarade Daniel. Que Mme RENAUDIN et Daniel trouvent ici nos sentiments de condoléances.
- Nous avons aussi le grand chagrin de vous faire part du décès de notre camarade André LAMOURET le 25 avril 1980. Que son fils, sa bru et sa petite fille trouvent ici l'expression de nos regrets et nos condoléances.
- Nous avons également, hélas ! le grand chagrin de vous faire part du décès accidentel de notre amie Marthe JEGOU (ROCHE), le 26 avril 1980. Que Paul son mari et ses enfants trouvent ici le témoignage de notre profonde peine et de nos sentiments très affectueux.
- Nous avons appris le décès de M. CHAPELAIN, ancien professeur de menuiserie, survenu brutalement avant la Pentecôte. Nous adressons à sa famille nos condoléances bien sincères.

A NOTRE AMIE A TOUS

La première fois que j'ai rencontré Marthe ROCHE, c'était dans le train qui nous emmenait à l'O.P. pour une Pentecôte. Sa jeunesse et sa gaité me l'avaient fait apprécier.

Après son mariage avec notre ami Paul JEGOU, elle était venue habiter pas très loin de chez moi et de temps en temps j'allais déjeûner avec elle et ses enfants.

Des soucis elle en avait... comme beaucoup, mais elle les assumait de toute sa vitalité et jamais personne ne les a connus.

Elle était de toutes nos manifestations cempuisiennes. Pas une réunion, pas un banquet, pas un bal de nuit elle n'a manqué ; son mari et ses enfants étaient des nôtres. La famille cempuisienne était sa famille.

Marthe, Marthe, qu'est-ce qui t'est arrivé ? Tomber d'une fenêtre, s'écraser sur le sol, est-ce possible ! La fatalité, la destinée, est-ce cela ? Doit-on l'accepter avec des sanglots dans le coeur ?

...

Je ne suis pas croyante, mais pour moi et tous tes amis tu n'es pas morte, ton sourire, ton courage, resteront en nous comme un exemple.

Nous adressons à notre ami Paul et à ses enfants nos condoléances attristées et l'expression de toute notre amitié.

Germaine GENIOLE.

oooooooo